

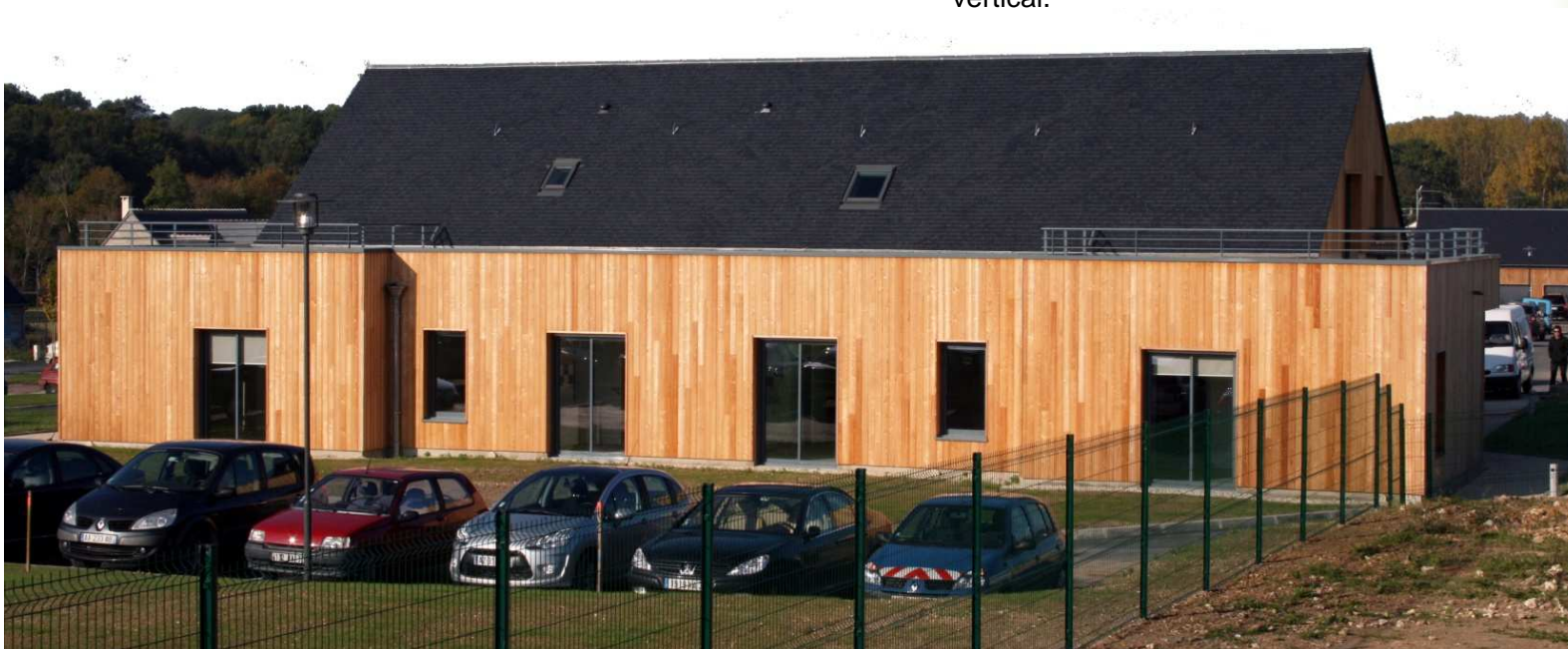
La mairie de GENILLE a décidé de dynamiser le lotissement à la sortie du bourg au croisement des routes de LOCHES et MONTRESOR, en créant une maison médicale.

Cette dernière regroupe deux médecins, un infirmier, un orthophoniste et un kinésithérapeute. Un local aujourd'hui inoccupé sert de salle de réunions communale.

L'étage est réservé pour un logement pour les gardes ou le médecin remplaçant. Les volumes sont comparables à ceux des maisons qui vont être construites dans le lotissement

Pour les matériaux, nous avons opté pour une construction entièrement en bois :

- ◆ Structure bois dans lequel est inséré l'isolation en laine de verre,
- ◆ Parement bois en red cédar horizontal et vertical.



Maître d'Ouvrage :  
Mairie de GENILLE

Programme :  
Construction d'une maison médicale

Mission :  
de l'étude à la réalisation

Livraison :  
Septembre 2010

S.H.O.N. :  
430 m<sup>2</sup>

Coût :  
645 000 € TTC

Coût m<sup>2</sup> SHON :  
1 500 € TTC/m<sup>2</sup>



Projet  
DEMARCHE  
HQE